

Développer la coopération avec les aidants familiaux

Contexte

Suite à la loi 2002-2 et à différents textes législatifs postérieurs, le droit des personnes accueillies à décider pour elles-mêmes et le partenariat avec leurs familles ne sont plus en discussion, mais s'imposent comme des nécessités de facto. Néanmoins, les évolutions ne vont pas de soi et l'on constate aujourd'hui que la triangulation des relations professionnels, bénéficiaires et aidants familiaux, reste souvent compliquée et la coopération de dimension modeste. Aussi, la construction d'un nouveau **modèle partenarial requiert des préalables** :

- l'adoption d'**une nouvelle posture professionnelle** à l'égard des familles basée sur une confiance a priori, la reconnaissance de leurs compétences et de la place inaliénable qu'elles occupent auprès de leurs parents,
- la définition d'**un cadre de coopération** permettant à chacun, aidants professionnels et aidants familiaux, de clarifier les places et rôles respectifs,
et l'acquisition de nouvelles compétences :
- pour impliquer les familles, autant que les résident(e)s le souhaitent, dans la co-construction et dans la mise en œuvre des projets personnalisés.

Public concerné

Tous professionnels travaillant dans les E.H.P.A.D., S.S.I.A.D., S.A.V.S., S.A.M.S.A.H. et les structures d'accueil des personnes en situation de handicap

Objectifs globaux

"Identifier enjeux et freins à l'instauration d'une réelle coopération avec les aidants familiaux."

"Définir le cadre de coopération envisageable au sein de sa structure."

"Savoir initier et conduire la triangulation des relations, au service du projet personnalisé et du bien-être du résident(e)."

Méthodes pédagogiques

- Apports didactiques, échanges.
- Lecture commentée d'extraits de R.B.P.P.
- Définition d'un cadre de coopération.
- Entraînement à la co-construction des projets personnalisés.

Durée

2 jours en continu.

Programme

- **Nature et enjeux de la coopération avec les aidants familiaux** :
 - Terminologie, constats, difficultés rencontrées.
 - Modèles relationnels sous-jacents et posture professionnelle à l'égard des familles.
- **Le cadre réglementaire et éthique** :
 - Lois, chartes et R.B.P.P.
 - L'émergence d'un nouveau modèle relationnel et de la notion de compétences familiales.
 - Les résistances au changement de culture.
- **Le cadre de communication et de coopération avec les aidants familiaux** :
 - Supports de communication et cadre de négociation.
 - Place(s) et rôle(s) de chacune des parties.
- **Sociologie de la famille** :
 - Fonctions, valeurs, règles qui régissent les familles.
 - La mise à l'épreuve des familles.
- **Besoins et attentes des usagers / des proches.**
- **Le projet personnalisé du résident / de la résident(e)s et les familles** :
 - Implication des aidants familiaux.
 - Le curseur relationnel et l'aide au positionnement dans la relation triangulaire.
 - Présentation des avatars de la coopération.
 - La canalisation des débordements émotionnels.